

Formulaire de demande d'intervention Test de Profilage Tumoral

Dans le cadre de la prise en charge thérapeutique des patients atteints d'un cancer métastatique résistant, il existe des analyses additionnelles combinant et intégrant des analyses de biologie moléculaire (séquençage de l'ADN tumoral par le biais de la technologie de séquençage à haut débit) avec des analyses de pathologie (telles qu'immunohistochimies et autres).

C'est dans ce cadre que La mutualité libérale – Hainaut/Namur intervient dans les frais liés à une analyse combinant le séquençage ADN couvrant les gènes associés aux traitements existants ainsi que les analyses d'immunohistochimie sélectionnées en fonction du type spécifique de cancer. Ces résultats seront alors intégrés et interprétés en options thérapeutiques personnalisées puis mis à disposition du médecin prescripteur et de son patient par le biais d'un rapport dynamique. Ce rapport contiendra l'ensemble des résultats liés aux analyses effectuées ainsi qu'une évaluation de la pertinence des différents traitements (chimiothérapies, thérapies ciblées, immunothérapies et traitements en cours d'essais cliniques).

Données du bénéficiaires :

N° NISS :	ou coller une vignette bleue
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Adresse e-mail :	

Déclaration de l'oncologue, prescripteur de l'analyse :

Je , soussigné.....,	
oncologue médical exerçant à l'Hôpital,	
déclare que la demande d'analyse (indiquer le nom de l'analyse) a bien été faite pour le patient susmentionné.	
Type de cancer :	
Stade : III ou IV (entourer le stade correspondant)	
En échec thérapeutique suite au traitement suivant : (mentionner la première ligne thérapeutique déjà administrée au patient)	
Je déclare conforme les informations reprises ci-dessus	cachet du prescripteur

Conditions d'intervention

La Mutualité Libérale Hainaut-Namur intervient dans les frais résultants de la prescription médicale pour la réalisation d'une analyse de caractérisation moléculaire dans le but d'adapter au mieux la stratégie et la prise en charge thérapeutique.

L'intervention est fixée à 1500€ maximum.

Cette demande ne peut être réalisée que par un médecin agréé dans le cadre du suivi d'un patient en oncologie.

• Formalités et conditions :

- L'intervention sera octroyée sur présentation du formulaire de demande d'intervention complété par le médecin prescripteur de cette analyse.
- L'intervention ne pourra jamais excéder les frais à charge du patient.
- L'intervention est accordée sous réserve que le patient soit affilié à la date du paiement de cette analyse.
- L'intervention ne pourra être accordée que sous les conditions suivantes :
 - Cancer solide chez l'adulte*
 - Stade III ou IV
 - Suite à une première ligne thérapeutique en échec ET avant la seconde ligne thérapeutique
 - Avoir une biopsie collectée endéans les six mois avant cette analyse

› Formulaire à retourner à la Mutualité Libérale Hainaut-Namur : Rue

Anatole France 8 - 14, 71000 LA LOUVIERE

Bas de la Place 35, 5000 NAMUR

* Ceci excluant les cancers de type lymphome ainsi que les cancers pédiatriques (patients de moins de 18 ans).